

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20160502-2016-05-01-DE  
Date de télétransmission : 03/05/2016  
Date de réception préfecture : 03/05/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

**Bureau syndical  
2 mai 2016 – Parthenay**

Identifiant  
B2/2016-05-01

L'An Deux Mille Seize le lundi deux mai à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	27 avril 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	4
Présents :	5	Votants :	5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice,
Secrétaire :	....	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	CORNUAULT Véronique	....
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

### Renouvellement de l'adhésion à Leader France en 2016

Depuis 1997, Leader France est le représentant indépendant et le soutien des groupes d'action locale Leader auprès des instances de gestion du programme. Il joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du volet coopération entre territoires ruraux français.

Instance indépendante des autorités administratives européennes et françaises, Leader France est une plate-forme de rencontres, d'échanges d'idées, d'expériences, et de recherche sur le développement rural entre les GAL français.

En partenariat avec l'Association Nationale des Pays et Pôles territoriaux (ANPP), il met à disposition des groupes Leader :

- une information mise à jour en permanence sur son site Internet ;
- une présence assidue auprès des instances nationales et internationales ;
- un réseau de correspondants régionaux à votre écoute ;
- une assistance sur tout problème juridique ou financier affectant la vie du GAL.

**Le Bureau décide de renouveler l'adhésion à Leader France pour l'année 2016 et autorise le président à régler le coût correspondant soit 600 euros.  
Les crédits sont inscrits au budget – section de fonctionnement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD